

## Avis de Vente au plus offrant A.O N°07/2019

**Cession de Huit (08) biens  
 sis à Gammarth, aux Berges du Lac -Tunis, à Manouba, à Hammamet Nord,  
 et à Hammam-Sousse (en Lots séparés)**

La société **Gammarth Immobilière (G.I)**, Société de droit tunisien propriété de l'Etat se propose de lancer un appel d'offres pour la cession à l'amiable de Huit (08) biens (en Lots séparés):

- **Deux (02) Villas sises à Gammarth et à Hammamet Nord :**

Lot	Villa	Titre Foncier	Emplacement	Descriptif	Sup. Terrain	Sup. Couv.
I	<b>Golden Tulip</b>	<b>102582 Tunis</b>	C 1, Rue Constantin Résidence Golden Tulip Carthage sise à la zone touristique Gammarth-La Marsa	Villa R+2 avec un jardin aménagé (environ 1 200 m <sup>2</sup> ) et une piscine (environ de 40 m <sup>2</sup> )	<b>1528 m<sup>2</sup></b>	<b>672 m<sup>2</sup></b> environ
II	<b>Athène 338</b>	<b>601589 Nabeul</b>	Avenue Tarek Ibn Zied, la Route Touristique Hammamet Nord, Limitrophe à l'hôtel "Résidence Romane" et en face de l'hôtel "Royal Azur"	Villa R+1 avec un jardin (environ 820 m <sup>2</sup> )	<b>1200 m<sup>2</sup></b>	<b>694 m<sup>2</sup></b> environ

- **Deux (02) Terrains sis à Gammarth -Tunis et à Manouba:**

Lot	Terrain	Titre Foncier	Emplacement	Superficie	Vocation
III	<b>Zina</b>	<b>14445 Ariana</b> (10 530 m <sup>2</sup> )	La Manouba Limitrophe à des résidences existantes et à proximité de la Faculté des Lettres, et du Technopole de La Manouba	<b>3 515 m<sup>2</sup></b> environ dans l'indivision	<b>Agricole dans une grande partie du titre foncier et Habitat (UAc1 ; UAa4)</b>  <b>avec des voies projetées dans une partie</b>

IV	Le Jasmin 5	198418 Tunis	Lot <b>I5</b> du lotissement AFH "Les Jasmins" sis à Gammarth, en face de la résidence du Golfe de Gammarth ouvrant sur la route amenant à la zone touristique	1 076 m <sup>2</sup>	<b>Habitat Individuel Isolé</b> COS 0,3 CUF 0,8 Hauteur 12 m R+2 avec un sous-sol
----	-------------	--------------	--	----------------------	--

▪ Un (01) appartement sis aux Berges du Lac - Tunis:

Lot	Appart	Titre Foncier	Adresse	Emplacement	Type	Sup. Couv.
V	El Bouhaïra 153	90031 Tunis /70971 Tunis	Appartement n° 1, 1er étage, Bloc B, Le complexe immobilier "Carré du Lac" Lac I Angle des deux rues Lac Victoria et Lac Lemane	Donnant directement sur la plage et le port de plaisance de Sidi Bou Saïd, la résidence est conçue sous forme d'un petit village	S+3	109 m <sup>2</sup>
			Place de parking n° 32 au sous-sol		Place de parking	

▪ Deux (02) villas et un (1) Duplex sis à Hammam Sousse :

Lot	Biens	Titre Foncier	Emplacement/Adresse	Descriptif	Sup.
VI	El Karam	Non immatriculé	N° 36 Rue Setif, la médina de Hammam Sousse, à 100m de la rue Charles De Gaulle et à quelques minutes de la route ceinture P1	Le bien est bâti sur un terrain non immatriculé composé d'une Villa R+2 partiel, de quatre (04) annexes, d'une cuisine et de deux (02) terrasses découvertes	458 m <sup>2</sup> environ
VII	Emna	Non immatriculé	N°04, rue Jamil Ibn El Moez, Hammam Sousse, à proximité du lycée secondaire de Hammam Sousse et à quelques minutes de la route ceinture P1	Le bien est bâti sur un terrain non immatriculé composé d'une Villa R+3 partiel d'une superficie couverte de <b>305 m<sup>2</sup></b> environ avec un garage (20 m <sup>2</sup> environ), des annexes (23 m <sup>2</sup> environ) et deux terrasses couvertes (26 m <sup>2</sup> et 41 m <sup>2</sup> environ)	270 m <sup>2</sup> environ
VIII	El Ons	Non immatriculé	N°3, Impasse Haffouz, Rue Sahloul, Hammam Sousse, à proximité du lycée secondaire de Hammam Sousse et à quelques minutes de la route ceinture P1.	Un duplex S+1	40 m <sup>2</sup> environ

Les plans de situation sont disponibles sur le site [www.gammarth-immobiliere.tn](http://www.gammarth-immobiliere.tn), ou directement au siège social de la société ou à son bureau à Sousse.

Les biens objets de la cession seront cédés libres de tous droits ou hypothèques.

La vente porte sur **les biens immobiliers, meubles et équipements** dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers sous sa propre responsabilité.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens immobiliers objets de la cession sont invitées à s'assurer le cas échéant de leurs vocations et de leurs situations auprès des autorités locales et des services techniques compétents avant de participer à la présente procédure de cession.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du **25 Février au 03 Avril 2019**. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent dinars (100 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

**Destinataire : Société Gammarth Immobilière**

**Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac  
1053 Tunis - Tunisie**

**Objet : Participation à l'Appel d'Offres n°07/2019**

**«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»**

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenus des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant

Au C.C est fixé forfaitairement à **Trente mille Dinars (30 000 DT) pour le Lot I, à Vingt mille dinars (20 000 DT) pour chacun des lots II et III, à Dix mille Dinars (10 000 DT) pour chacun des lots IV à VI et Cinq mille dinars (5 000 DT) pour chacun des lots VII et VIII.**

La date limite de remise des offres est fixée au **Judi 04 Avril 2019 à 15H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **15H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **centquatre-vingt(180) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216.71.960.100, +216.73.369.037 ou +216.98.910.000). **G.I**